RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 25 septembre 2019

OBJET :

DE-19-09--09) CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX AVEC LA VINCEM POUR L'OPERATION D'ACQUISITION-AMELIORATION DE 3 LOGEMENTS SOCIAUX (PLUS/PLAI/PLS) SIS 3, RUE DE LA FRATERNITE

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-cinq septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 12 septembre 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : M. BOISSIERE (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. BAUMIÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. PITAVY (pouvoir à M. BONAVENTURE), M. STEIN (pouvoir à Mme MAFFRE-BOUCLET).
Absents : .
Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190925-lmc1H6649H1-DE
Date de réception en Préfecture : 30/09/2019
Date de Publication : 30/09/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment l'article R.441-5 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 25 septembre 2019 accordant une subvention pour surcharge foncière à la société VINCEM, afin de réaliser l'opération d'acquisition-amélioration de 3 logements sociaux (1 PLUS/1PLAi/1PLS), sis 3, rue de la Fraternité à Vincennes ;

Considérant la convention proposée, réservant 1 logement à la Ville et fixant les obligations de la Société VINCEM, en contrepartie de la surcharge foncière octroyée pour cette opération ;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 16 septembre 2019,

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 18 septembre 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve la convention réservant 1 logement à la Ville et fixant les obligations de la Société VINCEM, en contrepartie de la subvention de surcharge foncière pour l'opération d'acquisition-amélioration de 3 logements sociaux (1 PLAI/ 1PLUS/1 PLS) sis 3, rue de la Fraternité à Vincennes.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190925-Imc1H6649H1-DE
Date de réception en Préfecture : 30/09/2019
Date de Publication : 30/09/2019